



D3310-Direction de la commande publique-Marchés

DECISION DU MAIRE N° d.2024.023

Marchés de fournitures courantes, de services et de travaux passés suite à procédures dont le montant ne justifie pas le transfert au contrôle de légalité et des avenants conclus dans le cadre de cette délégation entre le 21 novembre 2023 et le 15 février 2024.

LE MAIRE DE LA VILLE DE VERSAILLES

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-22 alinéa 4, L.2122-23, L.2131-1, L.2131-2-I 4°, D.2131-5-1 et R.2131-6,

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L.2124-1 et R.2124-1 et suivants relatifs aux marchés passés selon une procédure formalisée, les articles L.2122-1 et R.2122-1 et suivants relatifs aux marchés passés sans publicité ni mise en concurrence, les articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants relatifs aux marchés passés selon une procédure adaptée, les articles L.2194-1 et R.2194-1 et suivants relatifs aux conditions de modification d'un marché public, et les articles L.2125-1 et R.2162-15 et suivants relatifs aux modalités de passation des concours,

Vu la délibération n° D.2020.05.18 du Conseil municipal de Versailles du 27 mai 2020 accordant au Maire les délégations prévues à l'article L.2122-22 précité,

Vu l'arrêté municipal n° A.2023.234 du 3 février 2023 donnant donnant délégations de fonctions et de signatures aux élus de la ville de Versailles,

Vu le budget de l'exercice en cours,

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales, le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal des marchés et avenants conclus sur la base de la délégation qu'il a reçue à cet effet dans le cadre de la délibération n°D.2020.05.18 du 27 mai 2020.

La liste des marchés de fournitures courantes, de services et de travaux passés suite à procédures dont le montant ne justifie pas le transfert au contrôle de légalité et des avenants conclus dans le cadre de cette délégation entre le 21 novembre 2023 et le 15 février 2024 est la suivante :

DECIDE :

- 1) Achat d'un chariot télescopique - Marché spécifique conclu avec la société CFM IDF, domiciliée 2 rue Anita Conti - 95280 Jouy-le-Moutier, dans le cadre d'un système d'acquisition dynamique et pour un montant global et forfaitaire de 83 000 € HT. Le délai de livraison est de 40 jours à compter de la notification du marché.
- 2) Fourniture de pièces détachées pour des véhicules Renault - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu avec la société RRG, domiciliée 2-4 avenue Roger Hennequin - 78190 Trappes, suite à une procédure sans mise en concurrence pour une durée de 4 ans à compter du 17 octobre 2023. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 160 000 € HT pour sa durée totale.
- 3) Achat d'un minibus - Marché spécifique conclu avec la société RRG Versailles, domiciliée 81 rue des Chantiers - 78000 Versailles, dans le cadre d'un système d'acquisition dynamique et pour un montant global et forfaitaire de 28 620,26 € HT. Le délai de livraison est de 180 jours à compter de la notification du marché.
- 4) Rédaction de contenus de parcours sonores, fourniture, installation des audio-guides et accessoires, maintenance et prestations associées dans le cadre d'aide à la visite sonore pour le musée Lambinet de la ville de Versailles - Lot n° 1 Fourniture des dispositifs de médiation de type audioguide et intégration des parcours audio - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu avec la société TONWELT, domiciliée rue Amélie Earhart - 37700 La-Ville-Aux-Dames, suite à une procédure adaptée pour une durée de 4 ans à compter de la notification du marché. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 22 000 € HT pour sa durée totale.
- 5) Rédaction de contenus de parcours sonores, fourniture, installation des audio-guides et accessoires, maintenance et prestations associées dans le cadre d'aide à la visite sonore pour

- le musée Lambinet de la ville de Versailles - Lot n° 2 Création de parcours sonores - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu avec la société SYCOMORE VOX, domiciliée 5 rue Charlie Chaplin - 78390 Bois d'Arcy, suite à une procédure adaptée pour une durée de 48 mois à compter de la notification du marché. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 18 000 € HT pour sa durée totale.
- 6) Entretien de l'orgue de la Chapelle Notre Dame des Armées de la ville de Versailles - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu avec la Société Manufacture bretonne d'orgues (MBO), domiciliée 96 chemin des Garniers - 44300 Nantes, passé suite à une procédure sans publicité ni mise en concurrence pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Cet accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum fixé à 30 000 € HT pour toute la durée du marché.
 - 7) Achat d'un véhicule équipé d'une nacelle - Marché spécifique conclu avec la société MULTITEL International, domiciliée 87 rue du Morellon - 38070 Saint Quentin Fallavier, dans le cadre d'un système d'acquisition dynamique et pour un montant global et forfaitaire de 96 200 € HT. Le délai de livraison est de 8 semaines à compter de la notification du marché.
 - 8) Analyses microbiologiques - Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire conclu avec la société Abiolab, domiciliée 60 Allée Saint Exupéry - 38330 Montbonnot-Saint-Martin, passé suite à une procédure adaptée ouverte pour une durée de 4 ans à compter de la notification du contrat. Cet accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum fixé à 61 000 € HT.
 - 9) Contrat de prestations de services informatiques maintenance & assistance SIS Marchés - Avenant n° 1 au marché conclu avec la société SIS marchés ayant pour objet la modification de la décomposition du prix global et forfaitaire annuel. Cet avenant est sans impact financier sur les seuils du contrat.
 - 10) Vérification et entretien des installations de paratonnerres dans les bâtiments communaux - Marché conclu avec les Etablissements RENARD, domiciliés ZA Les Boutries BP 60046 - 29 rue des Cayennes - 78701 Conflans Cedex, suite à une procédure sans mise en concurrence pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2024 et pour un montant global et forfaitaire de 5 308 € HT pour sa durée totale.
 - 11) Fourniture, livraison, montage et installation de mobiliers enfance (0 à 12 ans) pour divers services des villes de Versailles et Viroflay - Avenant n° 1 à l'accord-cadre conclu avec la société WESCO ayant pour objet la modification du montant maximum, de même que la répartition financière entre les entités du groupement. Cet avenant modifie le seuil maximum de l'accord-cadre, qui s'élève désormais à 174 900 € HT, soit 209 880 € TTC.
 - 12) Fourniture de matériaux plastiques / aluminium etc. - Accord-cadre mono-attributaire, à bons de commande, conclu avec la société RICHARDSON, domiciliée 33 rue Edouard Vaillant - 93350 Le Bourget, suite à une procédure adaptée pour une durée de 4 ans à compter de sa notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 100 000 € HT pour sa durée totale.
 - 13) Contrat d'étude et de conseil en assurances – Marché conclu avec la société PROTECTAS, domiciliée 1 rue du Château - 35390 Grand Fougeray, suite à une procédure sans mise en concurrence pour une durée prévisionnelle de 13 mois à compter de la date de notification et pour un montant global et forfaitaire de 15 350 € HT.
 - 14) Prestations de tierce maintenance applicative du matériel de radiocommunication et du logiciel ROADLOC - Avenant n° 3 à l'accord-cadre conclu avec la société DESMAREZ ayant pour objet l'augmentation du coût de la redevance d'entretien annuelle forfaitaire suite à des modifications d'équipements au sein du service de la police municipale. Le seuil maximum de cet accord-cadre reste néanmoins fixé à 90 000 € HT.
 - 15) Fourniture de plantes annuelles et bisannuelles pour la ville de Versailles - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu avec la société Fanfelle-Gaussens, domiciliée au 43 rue Eugene Daure - 64110 Gelos, suite à une procédure adaptée ouverte pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Cet accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum fixé à 150 000 € HT sur la durée totale du marché.
 - 16) Restauration, reliure, numérisation et dépoussiérage de documents d'archives - lot n° 1 Restauration, reliure, numérisation (pièces isolées ou petits volumes) - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu avec la société LES RELIURES DU LIMOUSIN, domiciliée Avenue Tour de Loire - 19360 Malemort-sur-Corrèze, suite à une procédure adaptée pour une durée de 4 ans à compter de sa notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 48 000 € HT pour sa durée totale.
 - 17) Restauration, reliure, numérisation et dépoussiérage de documents d'archives - lot n° 2 Numérisation de documents - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu avec la société FLASH COPY, domiciliée 2 rue Frédéric Bartholdi - 67310 Wasselonne, suite à une

- procédure adaptée pour une durée de 4 ans à compter de sa notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 28 000 € HT pour sa durée totale.
- 18) Restauration, reliure, numérisation et dépoussiérage de documents d'archives - lot n° 3 Dépoussiérage de documents d'archives - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu avec la société VACCUM CLEANER France, domiciliée 77 boulevard de la République - 92250 La Garenne-Colombes, suite à une procédure adaptée pour une durée de 4 ans à compter de sa notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 24 000 € HT pour sa durée totale.
 - 19) Prestation de maîtrise d'œuvre pour l'achèvement d'une construction légère située au stade de Porchefontaine, rue Rémont à Versailles – Marché conclu avec la société A+A architectes domiciliée au 1 bis Villa Guizot 75017 Paris suite à une procédure sans mise en concurrence pour une durée prévisionnelle de 27 mois à compter de la date de notification et pour un montant forfaitaire de 39 000 € HT.
 - 20) Fourniture d'éléments d'équipement et de valorisation des collections et des cartes des usagers pour le réseau des bibliothèques de Versailles - Lot n° 1 Valorisation des collections et cartes des usagers - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu avec la société SARL Eure film adhésifs, domiciliée Les Bruyères du Coudray - 27240 Sylvains-les-Moulins, suite à une procédure adaptée pour une durée de 4 ans à compter de sa notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 30 000 € HT pour sa durée totale.
 - 21) Fourniture d'éléments d'équipement et de valorisation des collections et des cartes des usagers pour le réseau des bibliothèques de Versailles - Lot n° 2 Equipements spécifiques des livres et des revues - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu avec la société SARL Eure film adhésifs, domiciliée Les Bruyères du Coudray - 27240 Sylvains-les-Moulins suite à une procédure adaptée pour une durée de 4 ans à compter de sa notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 30 000 € HT pour sa durée totale.
 - 22) Fourniture d'éléments d'équipement et de valorisation des collections et des cartes des usagers pour le réseau des bibliothèques de Versailles - Lot n° 3 Equipement spécifiques des CD, DVD, vinyles et livres audio - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu avec la société SARL Eure film adhésifs, domiciliée Les Bruyères du Coudray - 27240 Sylvains-les-Moulins suite à une procédure adaptée pour une durée de 4 ans à compter de sa notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 25 000 € HT pour sa durée totale.
 - 23) Intégration et maintenance de la solution As@lae 2.2 avec sauvegarde de secours et mise en œuvre de flux d'archivage et prestations associées - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu avec la société LIBRICIEL SCOP, domiciliée 140 rue Aglaonice de Thessalie - 34170 Castelnaud-Le-Lez, suite à une procédure adaptée pour une durée de 4 ans à compter de la notification. Cet accord-cadre est conclu avec un seuil minimum fixé à 111 734 € HT et un seuil maximum fixé à 210 000 € HT pour sa durée totale.
 - 24) Achat et livraison d'une machine polyvalente pour l'entretien des espaces verts - Marché spécifique conclu avec la société RL motoculture jardins loisirs 78, domiciliée 10 rue de la haie aux vaches - 78690 Les Essarts-le-Roi, dans le cadre d'un système d'acquisition dynamique et pour un montant global et forfaitaire de 60 732 € HT. Le délai de livraison est de 21 jours à compter de la notification du marché.
 - 25) Achat et livraison d'une machine polyvalente pour l'entretien des espaces verts - Marché spécifique conclu avec la société RL motoculture jardins loisirs 78, domiciliée 10 rue de la haie aux vaches - 78690 Les Essarts-le-Roi, dans le cadre d'un système d'acquisition dynamique et pour un montant global et forfaitaire de 60 732 € HT. Le délai de livraison est de 21 jours à compter de la notification du marché.
 - 26) Travaux de fourniture et pose de faux-plafonds – Restaurant Le Phare - Marché conclu avec la société SEMBAT, domiciliée 1 rue Langevin ZAC les Garennes - 78130 Les Mureaux, suite à une procédure sans mise en concurrence et pour un montant global et forfaitaire de 35 428,89 € HT. La durée du chantier est estimée à 1,5 mois (15 jours de préparation et 1 mois de travaux).

